

Maîtrise en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en santé mentale) - 2260

RESPONSABLES :

Gatineau

Lysane Paquette

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, postes 4095 et 4162

Courriel : csscinf@uqo.ca

St-Jérôme

Lysane Paquette

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450 530-7616, postes 4095 et 4162

Courriel : csscinf@uqo.ca

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADE :

Maîtrise ès sciences

OBJECTIFS :

Le programme de maîtrise en sciences infirmières - Profil IPS en santé mentale du réseau de l'Université du Québec a pour but de former des infirmières pouvant combiner l'exercice d'une pratique infirmière avancée avec l'exercice d'activités médicales afin de favoriser le rétablissement et la santé de personnes de tous âges vivant avec un trouble mental, y compris un trouble d'utilisation de substances, dans une perspective systémique et familiale dans les milieux de première, deuxième et troisième ligne.

La personne diplômée du programme de la maîtrise en sciences infirmières - Profil IPS en santé mentale sera capable :

- de situer le rôle de l'infirmière en pratique avancée en s'appuyant sur une vision globale de la discipline des sciences infirmières;
- d'exercer un jugement clinique dans toutes situations de soins en santé mentale visant la promotion, le maintien ou le rétablissement de la santé des personnes;
- d'intégrer les résultats de recherches, et ce, dans un champ de spécialisation;
- d'exercer le rôle conféré par l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec;
- d'assumer un rôle de leader clinique, transformationnel et politique dans les établissements de santé, dans la communauté et dans la société et, ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières;
- d'intervenir selon différentes approches thérapeutiques, autres que la psychothérapie au sens du Règlement sur le permis de psychothérapeute, découlant des résultats probants pour renforcer la capacité de la personne, des familles ou des groupes à faire face à la maladie;
- de prescrire, d'ajuster et de renouveler les traitements pharmacologiques;
- de détecter les problèmes de santé physique souvent concomitants aux troubles mentaux et amorcer un traitement;
- de travailler en intra et en interdisciplinarité.

NOTE:

Afin de répondre aux exigences conjointes de l'OIIQ et du CMQ menant au titre d'IPS en santé mentale, la candidate devra avoir complété à la fois un DESS de 30 crédits en sciences infirmières – Profil IPSSM et une maîtrise de 45 crédits en sciences infirmières (santé mentale). La réussite du DESS constituera une condition d'admission à la maîtrise en sciences infirmières– Profil IPSSM.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓		
St-Jérôme	TC	✓		

TC : Temps complet

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

- Avoir terminé le DESS en sciences infirmières - Profil IPS en santé mentale (2261) version 2021 avec l'obtention d'une moyenne d'au moins 3,0 (sur 4,3).
- Être infirmier.ère, détenir un permis de l'OIIQ, être inscrit comme membre actif au tableau de l'OIIQ et en faire la preuve.
- Au dépôt de la demande d'admission, avoir complété un minimum de 3 360 heures de pratique clinique en soins infirmiers au cours des 6 dernières années à titre d'infirmier.ère auprès de la clientèle en santé mentale.
- Avoir obtenu une moyenne suffisante sur la grille de sélection du comité d'admission.

NOTE :

*Répondre à l'ensemble des critères d'admission ne garantit pas une admission au programme.

La personne candidate doit de plus satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisés majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

La personne candidate qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les candidats habitant au Canada) et www.ets.org (pour les candidats habitant à l'extérieur du Canada).

PLAN DE FORMATION :

Santé mentale

Trimestre 1 - Automne

MSM6006	Pratique infirmière avancée en santé mentale psychopathologie I
MSM6016	Pratique infirmière avancée en santé mentale psychopathologie II

Trimestre 2 - Hiver

Outils psychométriques : utilisation et pertinence en pratique infirmière avancée

MSI6305	Intervention en situation de crise
MSI6043	Santé familiale et pratique infirmière avancée
MSM6001	Pratique infirmière avancée en santé mentale clientèle spécifique I
MSM6002	Pratique infirmière avancée en santé mentale clientèle spécifique II
MSM6012	Pratique infirmière avancée en santé mentale clientèle spécifique III

Trimestre 3 - Été

MSI6221	Stage de consolidation en santé mentale (MSI6043 et MSI6253 et MSI6305 et MSM6001 et MSM6002 et MSM6006 et MSM6012 et MSM6016)
---------	--